



Discussion et analyse de la direction

Financement gouvernemental

Sur une base nette, le financement gouvernemental a augmenté de 46,3 millions de dollars au cours de l'année 2001-2002.

La majorité de cette augmentation peut être attribuée à un octroi ponctuel de 60 millions de dollars du gouvernement fédéral. Ces fonds additionnels ont été répartis entre les médias et ont permis l'accroissement des productions transculturelles et des co-productions, le développement de nouveaux talents ainsi que le rehaussement d'initiatives de programmation.

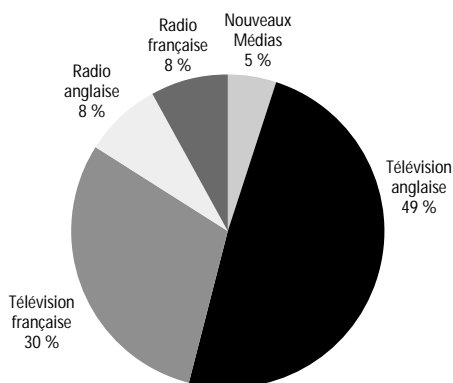
Résultats de l'exercice

En fonction des principes comptables généralement reconnus du Canada, le résultat net pour l'exercice est de 11,4 millions de dollars.

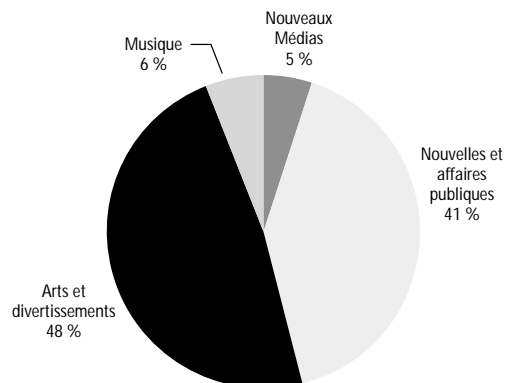
La Société reçoit une portion de son financement du gouvernement du Canada. Les éléments constatés à l'État des résultats peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices financiers différents. Par conséquent, la Société affiche des résultats nets d'exploitation différents – un déficit pour l'exercice est 14,9 millions de dollars en fonction du financement gouvernemental (un surplus cumulatif de 23,8 millions de dollars, si on inclut l'excédent reporté de l'exercice précédent) tandis que selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, le résultat net reflète un excédent net pour l'exercice de 11,4 millions de dollars. La réconciliation de cet écart se retrouve à la note 3b).

ALLOCATION DU FINANCEMENT ADDITIONNEL DE 60 MILLIONS DE DOLLARS

2001 - 2002 Allocation par média



2001 - 2002 Allocation par catégorie



Revenus

Les revenus publicitaires ont connu une baisse de 31 millions de dollars comparativement à l'année précédente. Par contre, les résultats des revenus divers démontrent une hausse de 21,9 millions de dollars.

Les revenus publicitaires ont connu une baisse de 31 millions de dollars, comparativement à l'année précédente, résultant de la stratégie de réduire la publicité de certains programmes, de la fragmentation continue du marché, de l'accroissement de la concurrence et des effets sur le marché des attaques du 11 septembre.

Cependant, la Société a connu une augmentation de ses revenus divers. Celle-ci est, en majeure partie, reliée aux activités de diffuseur-hôte de CBC/Radio-Canada lors des VIII^{es} Championnats du monde d'athlétisme de la FIAA à Edmonton.

Dépenses

Les dépenses en fonction des principes comptables généralement reconnus du Canada ont augmenté de 103,3 millions de dollars.

Grace à un financement additionnel temporaire attribué par le gouvernement fédéral, CBC/Radio-Canada a pu injecter des fonds additionnels à l'exploitation en 2001-2002 et ainsi poursuivre son engagement d'offrir une programmation distinctive de grande qualité. La totalité des fonds additionnels reçus ont été investis dans la programmation télé, radio et nouveaux médias.

L'augmentation des dépenses des services spécialisés est attribuable à des revenus supplémentaires qui ont été réinvestis dans la programmation de ces services.

L'excédent net relié à l'application des règles de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) portant sur les avantages sociaux futurs a diminué de 43,2 millions de dollars comparativement à l'année dernière (25,7 millions de dollars en 2002 versus 68,9 millions de dollars en 2001).

Postes du bilan

Augmentation des actifs de 49,5 millions de dollars.

Le poste encaisse et placements à court terme est constitué de l'encaisse et de titres garantis en totalité par le Gouvernement du Canada qui proviennent du marché monétaire à court terme.

La diminution des stocks d'émissions est attribuable à la diffusion de la seconde partie de la série *Le Canada : Une histoire populaire / Canada: A People's History*.

Le poste « charges reportées et autres actifs » a augmenté suite aux nouvelles initiatives de CBC/Radio-Canada qui a créé de nouveaux partenariats avec le secteur privé, notamment en investissant dans de nouvelles chaînes spécialisées tel que *ARTV*, *The Documentary Channel* et *Country Canada*.

Les postes « actif des régimes de retraite » et « passif relié aux employés (long terme) » reflètent l'application des règles de l'ICCA portant sur les avantages sociaux futurs.



Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

Les états financiers et tous les autres renseignements figurant dans le Rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers, qui comprennent aussi des chiffres fondés sur la meilleure estimation découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour la production de renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Ces contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations sont effectuées de façon efficace et que les transactions sont conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers de la Société et en fait un compte rendu à la Société Radio-Canada et à la ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend cinq personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers ainsi que le rapport de la vérificatrice générale y afférents, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et la vérificatrice générale du Canada pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

Ottawa, Canada
le 17 mai 2002

Le président-directeur général

La vice-présidente et chef de la direction financière



Rapport du vérificateur

Au Conseil d'administration de la Société Radio-Canada
et à la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la Société Radio-Canada au 31 mars 2002 et les états des résultats et du fonds effectif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2002 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*, je déclare qu'à mon avis, ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

La vérificatrice générale du Canada



Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 17 mai 2002



État des résultats et du fonds effectif

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Revenus		
Publicité et ventes d'émissions	319 257	350 259
Services spécialisés (note 5)	117 722	107 672
Divers	82 383	60 461
	519 362	518 392
Dépenses		
Coûts des services de télévision et de radio	1 150 557	1 046 266
Services spécialisés (note 5)	104 076	93 423
Transmission, distribution et collecte	61 850	57 838
Radio Canada International	16 626	15 774
Paiements aux stations privées	16 760	14 282
Administration nationale	15 402	15 907
Amortissement des immobilisations	130 806	149 294
	1 496 077	1 392 784
Perte d'exploitation avant financement gouvernemental, revenu hors exploitation et impôts	(976 715)	(874 392)
Financement gouvernemental		
Crédit parlementaire d'exploitation (note 3)	840 404	794 058
Financement affecté à Radio Canada International (note 4)	15 418	15 520
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté (note 9)	130 953	147 301
	986 775	956 879
Résultats d'exploitation avant revenu hors exploitation	10 060	82 487
Revenu hors exploitation		
Gain sur l'aliénation des coentreprises	–	68 145
Résultats avant impôts	10 060	150 632
Charge (recouvrement) d'impôt sur les bénéfices et des grandes sociétés (note 6)	(1 332)	2 688
Résultats nets de l'exercice	11 392	147 944
Solde du compte du fonds effectif, début de l'exercice	108 660	(43 284)
Financement du fonds de roulement (note 3)	4 000	4 000
Solde du compte du fonds effectif, fin de l'exercice	124 052	108 660

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



Bilan

au 31 mars	2002	2001
	(milliers de dollars)	
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et placements à court terme (note 16)	154 730	174 029
Débiteurs	188 009	116 096
Stock d'émissions	102 541	121 933
Frais payés d'avance	37 814	47 208
	483 094	459 266
Immobilisations (note 7)	1 016 465	1 022 927
Charges reportées, placements et autres	18 476	11 841
Actif des régimes de retraite (note 10)	25 495	–
	1 543 530	1 494 034
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	167 215	148 319
Passif relié aux employés (note 10)	128 091	115 569
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 11)	5 111	4 747
	300 417	268 635
À long terme		
Passif relié aux employés (note 10)	97 578	97 774
Obligations en vertu de contrats de location-acquisition (note 11)	367 026	372 138
Fonds d'immobilisations reporté (note 9)	654 457	646 827
	1 119 061	1 116 739
FONDS EFFECTIF		
Fonds effectif	124 052	108 660
	1 543 530	1 494 034

Engagements et éventualités (notes 12 et 13)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

Un administrateur,

Un administrateur,

Bilan



État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Flux de trésorerie provenant de (affectés aux)		
Activités d'exploitation		
Résultats nets de l'exercice	11 392	147 944
(Gain) sur l'aliénation des coentreprises	–	(68 145)
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	1 849	66
Postes hors caisse :		
Amortissement des immobilisations	130 806	149 294
Amortissement des charges reportées et autres	1 276	5 119
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(130 953)	(147 301)
Actif des régimes de retraite	(25 495)	–
Passif relié aux employés – court terme	(3 932)	(6 352)
Passif relié aux employés – long terme	(196)	(63,469)
Participation dans des coentreprises	–	(8 504)
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors caisse et placements à court terme (note 15)	(12 218)	2 363
	(27 471)	11 015
Activités de financement		
Crédits parlementaires (note 3) :		
Fonds d'immobilisations	138 481	104 017
Fonds de roulement	4 000	4 000
Financement gouvernemental pour l'acquisition d'immobilisations pour RCI	102	5 000
Portion de capital des paiements de location-acquisition	(4 747)	(4 459)
	137 836	108 558
Activités d'investissement		
Produit de l'aliénation d'immobilisations	7 463	2 368
Acquisition d'immobilisations	(129 216)	(103 658)
Acquisition de placements à long terme (note 8)	(4 257)	–
Charges reportées	(3 654)	(2 402)
Produit de l'aliénation des coentreprises	–	76 649
	(129 664)	(27 043)
Augmentation (Diminution) de l'encaisse et des placements à court terme	(19 299)	92 530
Encaisse et placements à court terme, début de l'exercice	174 029	81 499
Encaisse et placements à court terme, fin de l'exercice	154 730	174 029

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.



Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2002

1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

CBC/Radio-Canada a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. Elle est mandataire de Sa Majesté, et tout bien qu'elle acquiert devient la propriété de cette dernière.

À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada offre, dans les deux langues officielles, des services de Radio et de Télévision comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici une description des principales conventions comptables.

a. Crédits parlementaires et fonds d'immobilisations reporté

La Société est financée principalement par le gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires servant aux dépenses d'exploitation sont comptabilisés dans l'état des résultats et du fonds effectif. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations amortissables sont comptabilisés comme fonds d'immobilisations reporté au bilan et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations connexes. Les crédits parlementaires pour le fonds de roulement et les immobilisations non amortissables sont portés au compte du fonds effectif.

b. Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent des titres et obligations négociables inscrits à leur valeur d'acquisition, puisqu'ils sont censés être détenus jusqu'à l'échéance.

c. Stock d'émissions et droits sur les films et les textes

(i) Stock d'émissions

Les émissions réalisées, en cours de production ou disponibles pour la vente sont inscrites à leur valeur d'acquisition, laquelle comprend le coût du matériel et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des frais généraux imputables aux émissions.

Les coûts des émissions sont imputés à l'exploitation lorsque les émissions sont diffusées, vendues ou jugées inutilisables.

(ii) Droits sur les films et les textes

La Société prend des engagements contractuels relativement à des droits sur des films et des textes. Les paiements effectués selon les modalités de chaque contrat sont inscrits dans les comptes à titre d'actif. Les coûts des droits sur les films et les textes sont imputés à l'exploitation suivant la grille de programmation approuvée ou lorsqu'ils sont jugés inutilisables.

d. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur valeur d'acquisition, moins l'amortissement cumulé. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais directs de main-d'œuvre et les frais généraux qui s'y rapportent. Les immobilisations relevant de contrats de location-acquisition sont inscrites à la valeur actualisée des versements minimaux de loyer au début du bail. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux basés sur la durée de vie utile estimative des biens, comme suit :

• Immeubles	33 ans
• Équipement technique	
Émetteurs et pylônes	20 ans
Autres	5 ans
• Mobilier et matériel de bureau	10 ans
• Ordinateurs	5 ans
• Véhicules	5 ans

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée restante du contrat de location (durée maximale de cinq ans). Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties conformément à la politique de la Société.





e. Charges reportées

Les charges reportées engagées relativement au développement des chaînes spécialisées sont amorties sur la période de la licence d'exploitation. Les coûts initiaux engagés pour un contrat de location-exploitation sont amortis sur la période du contrat. Toutes les autres charges reportées sont amorties selon la durée de l'entente pertinente.

f. Placements à long terme

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour sa participation dans des entreprises sur lesquelles elle a une influence notable. Selon cette méthode, la valeur de la participation de CBC/Radio-Canada est augmentée ou diminuée pour tenir compte des bénéfices nets non répartis ou des pertes depuis l'acquisition. La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition pour sa participation dans des entreprises sur lesquelles elle n'a pas d'influence notable. Selon cette méthode, les dividendes reçus sont comptabilisés comme revenus. La participation dans des entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle. Selon cette méthode, la quote-part des actifs, des passifs, des revenus et des dépenses de chaque entreprise sous contrôle conjoint est combinée aux résultats de la Société.

g. Charge et obligation associées aux régimes de retraite

La Société souscrit à des régimes de retraite à prestations déterminées qui offrent diverses rentes de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

La charge au titre de prestations de retraite acquises par les employés est déterminée selon une méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment le rendement attendu à long terme de l'actif des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

La charge de retraite comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt débiteur sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement attendu du capital investi sur la valeur actuarielle de l'actif des régimes, l'amortissement de l'actif/passif transitoire, l'amortissement des gains et pertes actuariels nets et l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés. La valeur marchande relative aux actifs du régime est utilisée pour le calcul du rendement attendu des actifs du régime.

L'actif/passif transitoire, les gains et pertes actuariels nets et les redressements dus à des modifications aux régimes sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe d'employés (13,5 ans).

L'écart entre la charge de retraite accumulée et les cotisations patronales aux régimes constitue au bilan un passif relié aux employés.

h. Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite

La Société fournit à ses employés d'autres avantages sociaux futurs tels que les indemnités de cessation d'emploi, les indemnités de vacances, le maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée, les primes d'assurance-vie après la retraite et l'indemnisation des accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux, autres que les indemnités de vacances, est calculé selon une méthode actuarielle au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés, le taux de mortalité des participants et les coûts prévus des soins de santé.

L'obligation transitoire et les gains et pertes actuariels nets reliés aux indemnités de cessation d'emploi sont amortis sur la moyenne des années de service restantes prévues des employés (13,5 ans). L'obligation transitoire et les gains et pertes actuariels nets reliés aux primes d'assurance-vie après la retraite, au maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée et à l'indemnisation des accidents du travail sont amortis sur le nombre applicable d'années de service restantes des participants aux régimes.



Les indemnités de vacances sont évaluées selon les échelles salariales en vigueur à la fin de l'exercice pour toutes les indemnités de vacances inutilisées qui s'accumulent au crédit des employés.

Puisque le passif de ces indemnités sera financé principalement par des crédits alloués par le gouvernement du Canada dans le futur, il n'exerce aucun effet sur les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice, établis en fonction du financement gouvernemental.

i. Impôts sur les bénéfiques

La Société utilise la méthode du report d'impôts pour inscrire l'impôt sur les bénéfiques. Les écarts cumulés entre les impôts ainsi calculés et les impôts exigibles à court terme proviennent essentiellement des écarts temporaires et représentent des impôts sur les bénéfiques reportés. La Société a aussi des avantages non inscrits au titre d'impôts reportés qui seront constatés lorsqu'ils seront réalisés.

j. Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et les dépenses déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations et le passif éventuel sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

3. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

a. Crédits parlementaires approuvés et reçus

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Fonds d'exploitation		
Financement annuel	855 574	807 356
Financement supplémentaire pour renforcer la programmation (note 3d)	60 000	–
Virement du (au) fonds d'immobilisations – Budget supplémentaire des dépenses B ¹	(15 170)	(13 298)
Somme gelée à reporter aux exercices futurs	(60 000)	–
	840 404	794 058
Fonds d'immobilisations		
Financement annuel	100 311	113 719
Virement du (au) fonds d'exploitation – Budget supplémentaire des dépenses B ¹	15 170	13 298
Somme gelée à reporter aux exercices futurs	23 000	(23 000)
	138 481	104 017
Fonds de roulement	4 000	4 000

1. Lorsque se produisent des changements importants dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées d'un exercice au suivant au moyen des lois de crédits déposées à la Chambre des communes.



b. Rapprochement des résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des dépenses comptabilisées dans l'état des résultats et du fonds effectif d'un exercice

donné peuvent être financées au moyen de crédits parlementaires au cours d'autres exercices. C'est pourquoi les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice en fonction du financement gouvernemental diffèrent de ceux établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les écarts sont décrits ci-dessous.

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Résultats nets de l'exercice	11 392	147 944
Éléments ne contribuant pas au fonds d'exploitation		
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(130 953)	(147 301)
Éléments de revenus liés à des immobilisations	1 849	66
Autres	184	(213)
	(128 920)	(147 448)
Éléments ne nécessitant pas d'apport du fonds d'exploitation		
Amortissement des immobilisations	130 806	149 294
Régimes de retraite CBC/Radio-Canada et autres avantages sociaux futurs	(25 664)	(54 690)
Indemnités de vacances	(3 932)	(6 352)
Coûts du stock d'émissions	8 139	(1 546)
Autres	(3 728)	(4 333)
	105 621	82 373
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental (incluant l'effet de l'aliénation des coentreprises)	(11 907)	82 869
Moins : Produit net provenant de l'aliénation des coentreprises	–	(64 624)
Moins : Intérêts sur le produit de l'aliénation des coentreprises	(3 011)	(3 816)
	(3 011)	(68 440)
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement gouvernemental (excluant l'effet de l'aliénation des coentreprises)	(14 918)	14 429
Excédent du financement gouvernemental, début de l'exercice	38 687	24 258
Excédent du financement gouvernemental, fin de l'exercice	23 769	38 687



c. Résultats nets pour les immobilisations

L'acquisition d'immobilisations est financée par des crédits parlementaires. Certains éléments considérés comme des ajouts aux immobilisations d'un exercice

peuvent être financés par des crédits parlementaires au cours d'exercices différents. Ces écarts sont décrits ci-dessous.

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Crédits parlementaires et virements	138 481	104 017
Financement des immobilisations pour Radio Canada International	102	5 000
Financement des immobilisations (note 3a)	138 583	109 017
Produit de l'aliénation d'immobilisations	7 463	2 368
Total du financement des immobilisations pour l'exercice	146 046	111 385
Acquisition d'immobilisations	(129 216)	(103 658)
Portion du capital des paiements de location-acquisition	(4 747)	(3 082)
Excédent du financement des immobilisations pour l'exercice	12 083	4 645
Variation de la quote-part proportionnelle des actifs de coentreprises	–	(166)
Résultats nets pour les immobilisations pour l'exercice, en fonction du financement gouvernemental	12 083	4 479
Excédent du financement gouvernemental, début de l'exercice	7 393	2 914
Excédent du financement gouvernemental, fin de l'exercice	19 476	7 393

d. Financement ponctuel pour renforcer la programmation

Le gouvernement du Canada a annoncé, en mai 2001, un financement additionnel, ponctuel de 60 millions de dollars pour CBC/Radio-Canada. Les diverses composantes médias de la Société utilisent ces fonds particulièrement pour renforcer la programmation.

4. FINANCEMENT DE RADIO CANADA INTERNATIONAL

Radio Canada International reçoit ses fonds selon les conditions d'une entente de contribution avec le gouvernement du Canada.

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Fonds d'exploitation	15 418	15 520
Fonds d'immobilisations	102	5 000
	15 520	20 520





5. SERVICES SPÉCIALISÉS

La Société exploite CBC Newsworld, le Réseau de l'information (RDI) et Galaxie en vertu de conditions de licence qui exigent que la Société rende compte des revenus et des dépenses différentiels de ces entreprises. CBC Newsworld et le RDI utilisent les excédents des revenus sur les dépenses cumulés des exercices

antérieurs pour financer les activités de l'exercice en cours. Au 31 mars 2002, les excédents des revenus sur les dépenses cumulés et reportés pour financer des activités au cours d'exercices ultérieurs totalisaient 11,7 millions de dollars (10,2 millions en 2001) pour CBC Newsworld et 274 000 dollars (59 000 dollars en 2001) pour le RDI.

	2002				2001			
	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net	Revenus	Dépenses	Remboursements au service principal ¹	Net
	(milliers de dollars)							
CBC Newsworld	66 592	62 565	2 509	1 518	61 945	54 562	2 387	4 996
RDI	40 308	36 587	3 506	215	38 159	35 203	2 921	35
Galaxie	10 822	4 924	775	5 123	7 568	3 658	1 405	2 505
	117 722	104 076	6 790	6 856	107 672	93 423	6 713	7 536

1. Les dépenses en immobilisations pour l'achat de matériel servant au lancement, à l'exploitation et à l'expansion des services spécialisés sont effectuées par CBC/Radio-Canada à même ses crédits parlementaires d'immobilisations, et un plan a été approuvé par la direction pour le remboursement de ces dépenses à partir des revenus des services spécialisés. Ces remboursements sont financés par les excédents des revenus sur les dépenses cumulés.

6. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du Règlement de l'impôt sur le revenu, la Société est assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts provinciaux sur les bénéfices pour ses propres activités. Le recouvrement d'impôt de la Société pour 2002 est exclusivement le fait de l'impôt des grandes sociétés. Le taux d'imposition normal est le taux d'imposition net prévu par la loi fédérale (surtaxe comprise) de 37,96 % (39,27 % en 2001). Le taux d'imposition réel de 2002 et de 2001 est nul, si on exclut l'impôt des grandes sociétés, en raison de l'utilisation de pertes et d'écarts temporaires non constatés auparavant.

La Société a un report de perte sur les exercices ultérieurs de 20,8 millions de dollars (9,8 millions en 2001) à des fins fiscales, dont l'avantage n'est pas inscrit aux présents états financiers et dont l'échéance débute en 2007. La Société a également des écarts temporaires nets de 16,9 millions de dollars (35,3 millions en 2001) provenant d'éléments reportés à des fins fiscales sur diverses périodes autres que comptables, dont l'avantage n'est pas inscrit aux présents états financiers. Ces écarts temporaires proviennent généralement de la charge de retraite et des indemnités de départ à payer, ainsi que de la déduction pour amortissement relative au contrat de location-acquisition à long terme, dont le financement de l'obligation contractuelle est réparti sur plusieurs exercices. Règle générale, la Société ne réclame pas de déduction pour amortissement sur les autres immobilisations, parce que les acquisitions sont financées en majeure partie par le gouvernement du Canada (note 3).



7. IMMOBILISATIONS

			2002	2001
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	(milliers de dollars)			
Terrains	34 685	–	34 685	34 772
Immeubles	387 449	217 263	170 186	184 310
Équipements techniques	1 188 439	895 675	292 764	296 878
Mobilier, matériel de bureau et ordinateurs	104 997	72 781	32 216	40 798
Véhicules	40 558	29 713	10 845	12 116
Améliorations locatives	7 162	4 307	2 855	2 306
Biens en location-acquisition	512 178	137 935	374 243	389 624
Projets d'immobilisations en cours	98 671	–	98 671	62 123
	2 374 139	1 357 674	1 016 465	1 022 927

L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 15,4 millions de dollars (15,4 millions en 2001). Cette charge est incluse dans l'amortissement des immobilisations à l'état des résultats et du fonds effectif.

8. PLACEMENTS À LONG TERME

Au cours de l'exercice 2002, la Société a fait l'acquisition de participations dans trois chaînes spécialisées :

	\$	%
Valeur d'acquisition :		
Country Canada	30	30
Valeur de consolidation :		
ARTV	4 070 000	37
The Documentary Channel	29	29

CBC/Radio-Canada est aussi devenue propriétaire d'une participation de 50 % dans *Voilà !* en concluant un partenariat avec Publications Gesca ltée. Au 31 mars 2002, la Société détenait une participation nette de 136 \$ dans cette coentreprise, laquelle participation est comptabilisée selon la méthode de consolidation proportionnelle.

9. FONDS D'IMMOBILISATIONS REPORTÉ

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	646 827	685 111
Crédit parlementaire pour dépenses en immobilisations (note 3c)	138 583	109 017
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	(130 953)	(147 301)
Solde, fin de l'exercice	654 457	646 827



10. ACTIF DES RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIF RELIÉ AUX EMPLOYÉS

Le passif relié aux employés s'établit comme suit :

	2002	2001	2002	2001
	Court terme		Long terme	
	(milliers de dollars)			
Régimes de retraite (note 10a)	–	–	– ¹	10 742
Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite	11 330	–	97 300	86 727
Indemnités de vacances	38 035	41 967	–	–
Compression des effectifs (note 10b)	2 910	12 701	–	–
Autres ²	75 816	60 901	278	305
	128 091	115 569	97 578	97 774

1. La valeur de l'actif des régimes de retraite représente 25,5 millions au 31 mars 2002 (note 10a).

2. Incluant le passif relié aux salaires.

a. Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs

La Société souscrit à un régime de retraite à prestations déterminées, le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures

années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans. La Société souscrit aussi à des régimes de retraite à prestations déterminées non cotisables sans capitalisation.

	2002	2001
Hypothèses – taux annuels :		
Taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes	6,75 %	6,75 %
Taux d'actualisation, début de l'exercice	6,00 %	6,50 %
Taux d'actualisation, fin de l'exercice	6,00 %	6,00 %
Taux de croissance de la rémunération, excluant les primes au mérite et les promotions	4,00 %	4,00 %
Soins de santé – tendance	8,50 % pour 4 ans; 4,50 % pour les années ultérieures	8,50 % pour 5 ans; 4,50 % pour les années ultérieures

	2002	2001
Montants annuels :		
	(milliers de dollars)	
Cotisations des employés	22 848	21 439
Prestations versées au cours de l'exercice – régimes de retraite	167 678	173 730
Prestations versées au cours de l'exercice – autres avantages sociaux futurs	7 987	13 300



	2002		2001	
	Régimes de retraite CBC/Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs	Régimes de retraite CBC/Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs
	(milliers de dollars)			
Juste valeur de l'actif des régimes, fin de l'exercice	3 657 481	–	3 683 301	–
Obligation – prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	3 330 698	140 063	3 226 583	133 096
Excédent (déficit), fin de l'exercice	326 783	(140 063)	456 718	(133 096)
Passif – prestations/indemnités constituées, début de l'exercice	10 742	86 727	83 964	82 451
Dépenses (revenus) au titre des avantages sociaux futurs :				
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	57 714	6 331	47 816	5 817
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	190 995	8 128	187 924	8 141
Rendement attendu sur la valeur actuarielle de l'actif	(232 188)	–	(224 801)	–
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	9 597	–	9 597	–
Amortissement du passif (de l'actif) transitoire	(92 996)	3 618	(92 996)	3 618
Amortissement des pertes actuarielles	31 415	483	–	–
Dépenses (revenus) au titre des avantages sociaux futurs de l'exercice	(35 463)	18 560	(72 460)	17 576
Cotisations de la Société aux régimes de retraite	–	–	–	–
Prestations des régimes sans capitalisation	(774)	(7 987)	(762)	(13 300)
Passif (actif) – prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(25 495)	97 300	10 742	86 727

Au 31 mars 2002, l'obligation au titre des prestations constituées pour le Régime de retraite de CBC/Radio-Canada et les régimes de retraite sans capitalisation est respectivement de 3 296,5 millions de dollars (3 195,7 millions en 2001) et de 34,2 millions de dollars (30,9 millions en 2001).

L'amortissement du coût des prestations au titre des services passés est le résultat d'une modification au Régime de retraite de CBC/Radio-Canada, qui a occasionné un remboursement aux participants d'une part de leur contribution. Au 31 mars 2002, le coût non amorti des prestations au titre des services passés s'établit à 110,4 millions de dollars (120 millions en 2001).

Les pertes actuarielles non amorties au 31 mars 2002 sont de 658,6 millions de dollars pour les régimes de retraite de CBC/Radio-Canada et de 6,5 millions de dollars pour les autres avantages sociaux futurs.

L'actif transitoire non amorti au 31 mars 2002 est de 1 070,3 millions de dollars (1 163,2 millions en 2001) pour les régimes de retraite de CBC/Radio-Canada et de (36,3) millions de dollars ((40) millions en 2001) pour les autres avantages sociaux futurs.

b. Compression des effectifs

Depuis 2000-2001, la Société met en œuvre un plan de compression des effectifs. Les résultats obtenus à ce jour sont conformes au plan élaboré.

11. OBLIGATIONS EN VERTU DE CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Le contrat de location-acquisition vise les locaux occupés par la Société à Toronto. Les versements minimaux de loyer à venir et les obligations connexes s'établissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2003	33 039
2004	33 039
2005	33 039
2006	33 039
2007	33 039
2008 à 2027	677 295
Total des versements minimaux à venir	842 490
Déduire : les intérêts implicites (7,53 %) et frais accessoires	470 353
Obligation de location-acquisition	372 137
Moins : Tranche à court terme	5 111
Tranche à long terme	367 026





La Société est propriétaire du terrain sur lequel est situé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. La dépense d'intérêt relatif au contrat de location-acquisition du Centre est de 28,1 millions de dollars et est incluse dans les dépenses de l'exercice. Au terme du bail, la Société sera propriétaire de l'immeuble.

12. ENGAGEMENTS

a. Reliés aux émissions et autres

Au 31 mars 2002, le total des engagements s'établissait à 423,6 millions de dollars, ce qui comprenait 368,4 millions pour les droits sur des émissions sportives, 34,2 millions pour les achats d'émissions, les droits sur films et les coproductions, et 21 millions pour des immobilisations.

b. Contrats de location-exploitation

Les contrats de location-exploitation comprennent principalement des locations immobilières, des locations pour la distribution réseau et des locations de matériel. Les versements annuels à venir relativement aux contrats de location-exploitation se présentent comme suit :

	(milliers de dollars)
2003	53 841
2004	25 998
2005	27 228
2006	23 653
2007 à 2024	241 766
Total des versements à venir	372 486

13. ÉVENTUALITÉS

Diverses revendications ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société, dont certaines demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Les litiges sont sujets à bien des incertitudes, et le résultat de chaque affaire n'est pas prévisible. Une provision pour ces dépenses a été établie d'après les meilleures estimations faites par la direction. Il est raisonnable de penser que la Société aura à régler certaines de ces demandes pour des montants dépassant les provisions établies à court terme. Ces charges seront imputées à l'exploitation au fur et à mesure qu'elles seront engagées.

14. OPÉRATIONS ENTRE ENTITÉS APPARENTÉES

La Société est apparentée, en propriété commune, à d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien et à des entreprises privées. Dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut

des opérations avec ces entités conformément à l'usage commercial habituel à toutes les personnes et entreprises. Les opérations conclues avec le gouvernement du Canada sont décrites à la note 3.

15. VARIATION NETTE DES SOLDES DU FOND DE ROULEMENT HORS CAISSE

	2002	2001
	(milliers de dollars)	
Provenance (utilisation) des liquidités :		
Débiteurs	(71 913)	(7 169)
Stock d'émissions*	14 951	22 437
Frais payés d'avance	9 394	(3 746)
Créditeurs et charges à payer	18 896	(7 315)
Passif relié aux employés	16 454	(1 844)
	(12 218)	2 363

* Excluant l'amortissement des immobilisations, totalisant 4,4 millions de dollars (2,1 millions en 2001).

16. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les placements à court terme, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer ainsi que les obligations en vertu de contrats de location-acquisition sont évalués à leur coût historique, ce qui correspond à la juste valeur.

L'encaisse est de (5,8) millions de dollars ((8,7) millions en 2001) et les placements à court terme sont de 160,5 millions de dollars (182,7 millions en 2001). La Société effectue des placements sur le marché monétaire à court terme et elle n'acquiert que des titres garantis en totalité par le gouvernement du Canada. Le rendement moyen du portefeuille de placements de la Société, au 31 mars 2002, est de 3,55 pour cent (5,44 pour cent en 2001) et l'échéance moyenne est de 19 jours (16 jours en 2001).

La Société se sert d'instruments financiers tels que des options pour réduire le risque de pertes découlant de mouvements défavorables du change. À la fin de l'exercice, la Société détenait des options sur contrats de change à terme en circulation d'une valeur de 8 millions de dollars. Les gains ou les pertes sur des instruments financiers sont comptabilisés aux résultats pour la période pendant laquelle les éléments couverts sont constatés dans les résultats.

17. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.



Revue financière – cinq ans

SOMMAIRE – PROVENANCE ET UTILISATION DES FONDS*

pour l'exercice terminé le 31 mars

	2001-2002	2000-2001	1999-2000	1998-1999	1997-1998
	(millions de dollars)				
Provenance des fonds					
Crédits parlementaires d'exploitation	840,4	794,0	764,7	759,5	759,7
Revenus auto-générés					
Publicité et ventes d'émissions	319,3	350,3	328,7	329,7	383,3
Divers	82,4	60,5	78,8	63,9	54,6
Total – revenus auto-générés	401,7	410,8	407,5	393,6	437,9
Total – provenance des fonds	1 242,1	1 204,8	1 172,2	1 153,1	1 197,6
Utilisation des fonds					
Services de télévision et de radio	1 150,6	1 046,3	1 051,7	1 072,1	1 083,3
Transmission, distribution et collecte	61,9	57,8	63,3	62,2	64,1
Paievements aux stations privés	16,8	14,3	13,0	12,5	12,3
Administration nationale	15,4	15,9	15,3	16,2	15,1
Impôt sur le revenu et des grandes sociétés	(1,3)	2,7	2,8	2,7	2,7
Total – utilisation des fonds	1 243,4	1 137,0	1 146,1	1 165,7	1 177,5

* Excluant les services spécialisés, l'amortissement des immobilisations, l'amortissement du fonds d'immobilisations reporté et le revenu hors exploitation.

